



Périgueux le 15 mars

M O T I O N

Emmanuel MACRON se vante de faire ce qu'il a promis. C'est ainsi qu'il justifie la hausse de la CSG pour les retraités.

Mais il s'était bien gardé de préciser que cette hausse s'appliquerait non pas en fonction des seules pensions mais de l'ensemble des revenus.

De nombreux retraités sont ainsi touchés alors qu'ils pouvaient penser que la mesure ne les concernerait pas.

UNE MESURE PARTICULIEREMENT INJUSTE

Baisser le revenu de celles et ceux qui ont travaillé leur vie durant pour avoir le droit à une retraite méritée est indigne de la 5^e puissance économique mondiale.

Rien ne justifie cette injustice.

L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés aurait pu facilement être accordée en réduisant la part réservée aux dividendes sur les profits dégagés par les entreprises.

Car la France bat le record d'Europe des dividendes versés aux actionnaires (1020 mds d'€ en 2017, en hausse de 7,7%).

LE MEPRIS CA SUFFIT !

Pour faire passer sa pilule, le Gouvernement invoque la solidarité intergénérationnelle et accuse les retraités de faire preuve d'égoïsme.

Comme si les retraités n'aidaient pas leurs enfants, petits-enfants, leurs parents encore parfois, ne participaient pas bénévolement à des activités sociales, culturelles, pour pallier les carences de l'Etat, des collectivités locales et contribuaient ainsi à la cohésion de notre société.

UNE MESURE DANGEREUSE

Cela fait 30 ans que les gouvernements successifs multiplient les cadeaux aux grandes sociétés et imposent l'austérité aux salariés.

Les pensions de retraite n'ont été revalorisées que 0,1% et 0,8% en 5 ans ! Et 2018 serait une année blanche ?

Pour quel résultat ? La dette, le déficit commercial, la précarité, le chômage, les salaires ?

Réduire le pouvoir d'achat des retraités, non seulement va plonger des millions d'entre eux dans la misère, mais va aggraver les difficultés du pays.

Selon le CREDOC, les seniors assurent en France 53% des dépenses de consommation, 57% de santé, 64% des assurances, 51% des biens et services, 50% en équipements du foyer...

OUI AU RESPECT, A LA DIGNITE, A LA JUSTICE SOCIALE

Les retraités qui manifestent partout en France aujourd'hui refusent cette hausse de la CSG.

Les Députés de la majorité présidentielle l'ont voté. Ils doivent s'en expliquer.

Ils peuvent réparer partiellement cette injustice en votant la revalorisation des pensions au 1 janvier 2018 avec effet rétroactif.

Nous leur demandons de s'engager à le faire.

Nous n'exigeons rien de plus que le droit au respect, notre droit à des revenus dignes de notre contribution passée et actuelle à la création de richesses du pays.

LES ORGANISATIONS DE RETRAITÉS RAPPELLENT LEUR OPPOSITION AU PRINCIPE MÊME DE LA CSG, COMME À TOUTE FORME DE FISCALISATION DES COTISATIONS SOCIALES